

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT de VAUCLUSE – ARRONDISSEMENT de CARPENTRAS



**VALRÉAS**  
ENCLAVE DES PAPES

## COMMUNE DE VALREAS

Direction des Services Techniques  
Dossier suivi par Lorena MATEO  
☎ 04.90.28.18.37  
Courriel : [marchespublics@mairie-valreas.fr](mailto:marchespublics@mairie-valreas.fr)  
Réf. DGS/DST/LM

### DÉCISION N° 2023-09/131

#### MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATION DE SERVICE : MISSION DE COORDONNATEUR DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS) POUR LE MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA RÉNOVATION DE LA PLACE CARDINAL MAURY

**LE MAIRE de VALREAS,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L. 2122-23 ;

**VU** la délibération n° 2020-06/11 du Conseil municipal du 11 juin 2020 portant délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire, reçue en Préfecture de Vaucluse le 15 juin 2020, publiée en mairie le 16 juin 2020 ;

**CONSIDÉRANT** que le Maire est autorisé à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de conclure un marché public de mission de coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (CSPS) pour le marché de travaux de la rénovation de la place Cardinal Maury à VALREAS (84600) ;

**CONSIDÉRANT** qu'une demande de devis a été envoyée par courriel le 11 septembre 2023 indiquant comme date limite de réception des offres le 21 septembre 2023 à 16 h 00 ;

**CONSIDÉRANT** les critères de jugement des offres et leurs pondérations suivants :

- Critère N°1 : Le prix à 16 points,
- Critère N°2 : Pertinence du nombre de réunion programmées au vu du cahier des charges joint dûment justifié dans un tableau récapitulatif à 4 points.

**CONSIDÉRANT** que l'entreprise SOCOTEC sise 160 rue Lawrence Durell – BP 51206 à AVIGNON CEDEX 9 (84911) a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse et qu'elle répond aux attentes de la collectivité ;

**CONSIDÉRANT** que les crédits sont inscrits au budget ;

REÇU EN PREFECTURE

Le 02/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-004-210401300-20231002-DEC\_2023\_09

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : le marché public de prestation de service : Mission de coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (CSPS) pour le marché de travaux de la rénovation de la place Cardinal Maury à VALREAS (84600) est attribué à l'entreprise SOCOTEC sise 160 rue Lawrence Durell – BP 51206 à AVIGNON CEDEX 9 (84911) ;

**Article 2** : La dépense sera imputée à l'article 2031 du budget communal, pour un montant de 2 380 € HT soit 2 856 € TTC.

**Article 3** : Tout document afférent à ce marché public, dont un exemplaire est joint à la présente, sera signé par le Maire ou, en cas d'empêchement, par un adjoint délégué.

**Article 4** : Le Directeur Général des Services, le Directeur des services techniques et le Comptable public assignataire de la Ville de VALREAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 5** : La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte et sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.


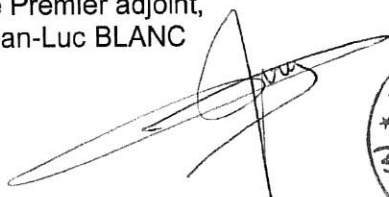
Un extrait en est publié sur le site internet de la Ville.

Ampliation de la présente décision est transmise à Madame la Préfète de Vaucluse.

**Article 6** : Le délai de recours devant le Tribunal administratif de Nîmes (30) est de deux mois à compter de la publication de la présente décision.

Fait à Valréas, le 2 octobre 2023

Pour le Maire empêché,  
Le Premier adjoint,  
Jean-Luc BLANC



Certifié exécutoire compte tenu : - 2 OCT. 2023  
de la transmission en Préfecture ,le  
de la publication sur le site internet de la ville, le - 2 OCT. 2023

REÇU EN PREFECTURE  
le 02/10/2023  
Application agréée E-legalite.com